



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19

La MRC d'Argenteuil lance un appel à la vigilance avec le retour du printemps

Lachute, le 24 mars 2021 – Bien que l'évolution de la situation épidémiologique demeure sous contrôle sur le territoire d'Argenteuil, le conseil de la MRC lance un appel à la prudence à toute la population, alors qu'une hausse des cas actifs de la COVID-19 fut observée au cours des dernières semaines. Selon les intervenants de la Santé publique, la transmission communautaire serait à l'origine de la majorité des cas actifs, qui s'élèvent actuellement à 25.

À cet égard, le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce, a rappelé qu'il est crucial de respecter les mesures sanitaires afin d'éviter une augmentation de la propagation : « Bien que le printemps s'installe, le temps n'est pas encore venu pour relâcher les efforts ni assouplir notre vigilance, en raison notamment de l'incertitude qui entoure l'impact des variants du virus et de la disponibilité des doses de vaccin. En tant que citoyen, nous savons tous que chaque geste peut avoir un effet, bon ou néfaste, dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19 ». Les mesures déjà mises en place au cours des derniers mois, comme le port du masque, le respect de la distanciation sociale et le lavage fréquent des mains doivent continuer d'être appliquées par tous.

Du même souffle, monsieur Pearce a salué la mobilisation du CISSS des Laurentides et de la Direction de la Santé publique pour contrer la propagation du virus : « La MRC d'Argenteuil tient à souligner les efforts déployés par les intervenants du CISSS des Laurentides afin de dépister le maximum de gens et de prévenir la transmission de la maladie et les éclosions. De plus, notre population a la chance de pouvoir compter sur une clinique désignée de dépistage, à raison de deux journées par semaine, et nous les en remercions ».

À ce titre, comme le rappelle le CISSS des Laurentides, les personnes qui présentent des symptômes, aussi légers soient-ils, et les personnes ayant été en contact avec un individu déclaré positif à la COVID-19, doivent se faire dépister sans délai. La clinique de dépistage sans rendez-vous de Lachute est située au 634, rue Lafleur, et ses heures d'ouverture sont le mardi de 8 h à 11 h 45 et le mercredi de 14 h à 17 h 45.

Modalités de la vaccination de masse

La prise de rendez-vous pour la vaccination des personnes 65 ans et plus (année de naissance 1956 ou avant) est maintenant disponible dans les Laurentides. Rappelons que la clinique de vaccination de Lachute se tient à l'aréna Kevin-Lowe—Pierre-Pagé, situé au 80, avenue Hamford.

La MRC d'Argenteuil invite la population à consulter le quebec.ca/vaccinocovid pour connaître les procédures pour se faire vacciner et pour suivre l'évolution de la campagne par région. Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à prendre un rendez-vous, il est possible de composer le 1 866 495-5833 pour recevoir de l'aide. Au besoin, les proches sont encouragés à offrir un soutien aux personnes âgées pour la prise de rendez-vous en ligne.

Fait à noter, les personnes vaccinées se doivent de suivre les mêmes règles sanitaires que la population non vaccinée.

Rappelons que la MRC d'Argenteuil a ajusté l'offre du Taxibus et du transport adapté afin de permettre à la population des neuf municipalités du territoire de se déplacer vers le centre de vaccination de Lachute. Avec la date et l'heure du rendez-vous de leur vaccin confirmé, les gens peuvent réserver leurs déplacements auprès du Service des transports de la MRC en composant le 450 562-5797.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Lucie Lafleur, conseillère en communication

MRC d'Argenteuil

450 562-2474, poste 2306 | llafleur@argenteuil.qc.ca